

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	CHEVROLET	Nova Concours modèle 1XY69 (6 places) (moteur L)	CH 0334 28

Constructeur	CHEVROLET MOTOR DIVISION of GENERAL MOTORS CORPORATION, Warren, Michigan (USA)
Identification	"NOVA", "1XY69" et "CH 0334 28" sur la plaquette de l'importateur "1Y69L.." devant le No du châssis
Plaquette constr.	à droite, à l'intérieur de l'aile (plaquette de l'importateur)
N° du châssis	à gauche, derrière le pare-brise
Ident. du moteur	"1." à droite, en haut sur le bloc-moteur, derrière l'alternateur (frappé par l'importateur)
Importateur princ.	HALDORN/RANTY US-CARS BERN, 3007 Berne, / E. MICHAUD, 8953 Dietikon / K. WEBER, 5507 Mellingen
Véhicule homologué	1Y69L6.121531 Signes fixes dans code du type 1XY69 / 1Y69L..

Chassis		Moteur			
Nombre d'essieux	2	Nombre de roues	4	Marque	CHEVROLET
Direction	mécanique avec assistance hydraulique				
Transmission	automatique				
Nombre de vitesses	3	Entraînement	sur roues AR		
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.interne, avec assistance par dépression; AV= soupape de dosage; AR= limiteur				
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur les roues AR				
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire				
Ralentisseur					
Contrôle 2 circ.	par différence de pression; lampe témoin combinée				
				Moteur	
				Construction	V
				Carburant	B
				Réfrigérés.	eau
				Alésage	101,6
				Cylindrée	5733
				Puissance en CV	165 SAE-net
					à t/min
				Bruit	80 dB/A
				Silencieux	1 pot 610x290x115 mm
				Mesure des gaz	OCE = 1 % CO à 700 t/min *)
				Déparasitage	OCE = ancre R, chiffres 3+4 = D

Carrosserie	limousine			Poids	avant	arrière	total
Nombre de portes	4	Indic. vit	km/h	Poids à vide	915	775	1690
Ceintures sécurité	SAB-1-(0 +) Rétroviseur			Charge utile	145	275	420
Cale	Atelage			Poids total	1060	1050	2110
Antivol	verrouillage de la direction et de la boîte a.v.			Garantie fabr.	2310		
Nombre de places	1 6	av 3	centre ar 3	Dimens. pneus	FR 78 - 15	FR 78 - 15	(Variantes ++)
				Ply / bar	- / 1,7	- / 2,0	voir
				Charge	1160	1270	remarques
				pour V max	varie selon la marque, minimum 174 km/h		
Dimensions	int.	ext.		Garantie poids remarquable avec frein			
Longueur		5022	Empattements	Garantie poids remarquable sans frein			
Largeur		1834		Garantie poids de l'ensemble			
Hauteur		1390	Voie	Poids remarquable testé	174		
Porte à faux	lat		av	Vitesse maximale selon le constructeur	174 km/h		
	av	875	ar	Vitesse maximale testée	90 kg SS)		
	ar	1328	Braquage				
			g				
			d				
Distance volant - vers l'avant du véhicule							

Équipement §)

Feux de route	HCR H4 (E)
Feux de croisement	HCR H4 (E)
Feux de position	A (E) dans HCR
Feux rouges	SAE (2) AIRST 75 GUIDE IX
Feux stop	13.
Clignoteurs	av SAE IP 70 GUIDE NAV-SAE(2)AP2 ar voir feux rouges
Catadioptres	av NAV+AR ar SAE-A-69 DOT
Feux de gabarit	av IAR-SAE(2)AP2 ar
Feux complément.	
Eclairage plaque	1/ au centre, sous le couvercle du coffre
Essuie-glace	2/ talis avec/sans lave-glace
Avertisseurs	DELCO RENV "F"

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	CHEVROLET Nova Concours		
Homologation			
N°	CH	0331	211
Carrosserie	limousine		
Places	total	6	avant 3
Poids à vide	1690	Carburant	B
Charge utile	-	CV-impôt	29,20
Poids total	2319	Cylindrée	5733

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *1) Mesure des pneus : satisfait aux prescriptions selon BCE-15, modification 01; une vignette n'est pas exigée (LFEM 34 986).
- +1) Ceintures de sécurité : position des sangles et accessibilité aux commandes contrôlées selon OCE art. 23, al. 3bis; les ceintures du type SAE-J4c sont conformes.
- +2) Variante de pneus : E 78 - 14, AV = 1120 (1,8) / AR = 1180 (2,0), V-max varie selon la marque, minimum 174 km/h) voies
195 HR 14, 1150 (2,0) 1150 (2,0), V-max 210 km/h) inchange

§) Modifications par l'importateur

- les phares d'origine SEALED BEAM sont remplacés par des HCR H4 (E);
- les feux de position d'origine sont débranchés et remplacés par A (E) dans HCR (E);
- la distance du bord du véhicule des clignoteurs AV n'est pas respectée; admise selon décision DFP du 12.11.75;
- les feux rouges/stop/clignoteurs AR sont équipés d'ampoules 5/18 W (la puissance exigée des ampoules doit être marquée de manière durable et bien visible);
- les catadioptres d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires SAE-A-69 DOT;
- les sorties des échappements sont dirigées vers la gauche et la droite; sont conduites jusqu'à l'extrémité AR de la carrosserie;
- le catalyseur est enlevé.

§§) A noter dans le permis de circulation:

- charge garantie sur le toit 90 kg

Lieu et date de l'homologation
Rellach, 12.11.75

Homologation fédérale des types de véhicules